

Brèves municipales

18 Juillet 2024

REUNION DES COMMISSIONS ENVIRONNEMENT-TRAVAUX DU 4 JUILLET 2024

SUJET UNIQUE : LA SECURITE ROUTIERE

Présents : Laurent Laroche , Paul Jeanneau, Suzanne Marchand, Christian Guillot, Jean-Marc Pouget, Michel Jouanneau.

Mesures discutées lors des réunions des 14 septembre et 24 octobre derniers par les mêmes commissions.

1. Réduction de vitesse:

- Limitation 20 km/h rue A. Briand devenant semi piétonne et place Gaston Chéreau.. Un panneau va être installé en haut de la rue A. Briand ; sur le panneau interdiction aux 3,5 T existant va être ajoutée le mention « sauf livraison ». Très dégradée, cette rue ne pourra être refaite que lorsque les réseaux électriques seront enfouis.
- Même limitation de vitesse et panneau de partage de rue piétons-véhicules rue de l'abbé Pigeaud.

La rue Pigeaud devient le seul passage entrée-sortie pour l'accès au camping des camping-cars. Pose à l'entrée et sortie de la rue de panneaux interdits aux plus de 3,5T sauf camping-cars et livraisons

- Mise en place de panneaux 30 km/h rue Maxime Berry ;

Installation d'un feu à récompense rue Jules Ferry dans le sens d'entrée dans le village entre la rue de la Croix Saint-Jean et le garage Desbroches. Un deuxième feu a été commandé ; son emplacement n'est pas encore validé.

- Mise en place d'un ralentisseur routier à l'entrée de Bêlâbre en venant de Saint-Hilaire ; la rue George Sand ne possédant pas de trottoirs est très dangereuse pour les piétons.
- La réduction de vitesse à 30 km/h dans la zone artisanale est peu voire pas respectée. La municipalité est consciente de ce problème ; le sujet sera étudié lors de l'aménagement futur de la zone.

2. **Création de passages protégés :**

- passages au croisement des rues Jules Ferry, 10 juillet et avenue Jean Jaurès,
- 1 passage entre les deux escaliers des talus menant à la Basse-Cour et au Mail,
- 1 passage à l'entrée de Bélâbre en venant du Blanc au niveau de l'abribus (dans le cadre de l'aménagement sécuritaire prévu),
- À l'entrée de Bélâbre, route de Lignac : dessins d'écoliers au sol (l'absence de trottoirs avenue George Sand rendant difficile le marquage d'un passage protégé).

Ces créations sont soumises à l'approbation des services techniques départementaux. M. le maire en fait la demande.

3. **Panneaux STOP :**

- Mise en place d'un panneau au croisement de la rue du Vieux Pont et de la rue George Sand, comme suite à une remarque justifiée de Jacky Minier.
- Le Stop du bas de la rue Aristide Briand n'étant que très peu respecté malgré le danger que représentent la circulation de piétons place Gaston Chérau (dont beaucoup d'enfants) ainsi que la priorité à droite de la rue de l'abbé Pigeaud, il a été décidé de faire l'essai de la création d'un rond-point sur la chaussée de cette place, contraignant les véhicules à réduire leur vitesse. Cette création tiendra compte des emplacements de parking existants.

4. **Aménagements divers**

- Pose de barrières de type croix de Saint-André le long du trottoir de l'école rue Lucas pour répondre au plan vigipirate,
- Pose de potelets le long du trottoir devant le Crédit agricole afin d'empêcher le stationnement temporaire de véhicules qui neutralisent le passage des piétons obligés de se déporter sur la chaussée très dangereuse à ce niveau,
- La tranche de trottoir qui va être réalisée cette année est celle qui va du coin de la rue Emile Zola vers le pont neuf (arrêt avant la haie des acacias). Une autre section était prévue au budget (rue Jules Ferry) mais le coût de remise en état du plan d'eau après l'inondation ne le permet pas.